

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 23 janvier 2025

### Rencontres de la médiation : le Médiateur des entreprises et le Médiateur national du crédit rencontrent les chefs d'entreprises et présentent les dispositifs de soutien aux entreprises en difficulté

A l'occasion des rencontres de la médiation organisées par la préfecture des Alpes-Maritimes qui se tenaient dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur le 23 janvier 2025, **Frédéric Visnovsky**, Médiateur national du crédit, et **Nicolas Mohr**, directeur général de la Médiation des entreprises, ont rencontré en présence de **Patrick Amoussou-Adeble**, secrétaire général de la préfecture, **Jean-Paul Catanese**, directeur départemental des Finances publiques, **Philippe Billard**, directeur départemental Banque de France et **Jean-Pierre Savarino**, président de la CCI Nice Côte d'Azur, les décideurs et acteurs économiques locaux pour un dialogue autour de « l'accompagnement des entreprises, la détection précoce et le traitement des difficultés ».

Face à un environnement économique en constante évolution, les services de l'État, en collaboration avec leurs partenaires et la Banque de France, redoublent d'efforts pour soutenir les entreprises. Les dirigeants et acteurs économiques ont ainsi été conviés à échanger avec le médiateur des entreprises et le médiateur national du crédit pour découvrir et discuter des dispositifs d'accompagnement qui leur sont destinés.

Cette rencontre s'inscrivait dans une mission confiée en mars dernier par le Gouvernement aux deux médiateurs. Leur objectif commun ? Renforcer l'accompagnement des entreprises en s'appuyant sur trois axes :

- **Établir un diagnostic** : analyser la situation économique et financière des très petites, petites et moyennes entreprises en France ;
- **Faire connaître les dispositifs existants** : promouvoir les outils de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté, souvent méconnus, notamment des plus petites structures qui pourraient en tirer profit ;
- **Recueillir les retours du terrain** : identifier les opportunités et les obstacles liés à la mise en œuvre de ces dispositifs.

Pour répondre à ces besoins, les médiateurs ont présenté les différents dispositifs d'accompagnement des entreprises.

A ce titre, « La boîte à outils du dirigeant », une ressource qui rassemble les principaux dispositifs de prévention, d'anticipation et d'accompagnement mis à disposition des entreprises est également disponible. Elle est accessible via le lien suivant : <https://urlr.me/8G9Vbh>

Les chefs d'entreprises et les acteurs économiques sont invités à partager leurs remarques et suggestions sur les outils déployés par l'État, en écrivant à l'adresse dédiée : [prevention@banque-france.fr](mailto:prevention@banque-france.fr).

Dans les Alpes-Maritimes, les services de l'État par l'intermédiaire de la préfecture, de la direction

#### Bureau de la communication interministérielle

Tél : 06 48 25 14 55

Mél : [pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr)

147, bd du Mercantour  
06286 Nice cedex 3

départementale des Finances publiques, de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et avec l'appui de la Banque de France et de la Chambre de commerce et d'industrie, accompagnent les entreprises afin qu'elles puissent bénéficier des dispositifs gouvernementaux et des politiques publiques qui leur sont destinés. Les services départementaux sont également présents en soutien des entreprises dans le cadre des mutations économiques et des enjeux de compétitivité et de sauvegarde.

Les contacts utiles au niveau départemental sont disponibles sur le site internet de la préfecture via le lien : <https://urls.fr/kRX86x>

**À propos de la Médiation du crédit :** La Médiation du crédit est adossée à la Banque de France ; elle est conduite dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs de la Banque de France. Sa mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement avec une banque ou un assureur crédit. Visitez le site internet : <http://www.mediateur-credit.banque-france.fr>

**À propos du Médiateur des entreprises :** Le Médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, intervient gratuitement en appui aux entreprises et organisations publiques afin de résoudre leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs. Son réseau de médiateurs est présent sur l'ensemble du territoire national.

Contact presse - Préfecture des Alpes-Maritimes  
[pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr)  
06 48 25 14 55

Contact presse - Médiateur des entreprises  
Steve LE MENTEC  
[Steve.le-mentec@finances.gouv.fr](mailto:Steve.le-mentec@finances.gouv.fr)  
06 08 49 79 32

Contact presse – Banque de France  
[presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr)

**Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 06 48 25 14 55  
Mél : [pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr)

147, bd du Mercantour  
06286 Nice cedex 3